

MAITRISER L'IA GENERATIVE DANS LE CADRE DEONTOLOGIQUE DE L'AVOCAT

FORMATRICE

Maître Romane LEVY

Avocate au barreau de Paris spécialisée en droit des affaires, Romane Levy forme depuis plus d'un an les professionnels du droit à l'IA via SILIV, une offre qu'elle déploie en cabinet et en sessions collectives. Son objectif est de donner aux avocats des outils concrets, maîtrisés et respectueux de leurs obligations déontologiques, notamment le secret professionnel.

DURÉE

3 h

OBJECTIFS

- ❖ **Comprendre ce qu'est vraiment une IA générative.** Distinguer LLM, token, fenêtre de contexte et modèles pour choisir les bons outils selon la tâche et éviter les erreurs d'usage les plus fréquentes.
- ❖ **Sécuriser son usage au regard du secret professionnel et du RGPD.** Connaître les textes applicables, choisir le bon forfait, configurer les paramètres de confidentialité et pseudonymiser ou anonymiser les données avant de les soumettre à l'IA.
- ❖ **Structurer des prompts efficaces pour des résultats de qualité.** Apprendre à formuler des demandes claires et contextualisées pour obtenir des productions directement exploitables sur vos dossiers.
- ❖ **Exploiter les fonctionnalités avancées de Claude.** Configurer les projets, connecter les MCP juridiques (Open Legi, Pappers) et créer des skills adaptés à votre pratique pour automatiser les tâches répétitives.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PARCOURS

Module 1 – Introduction

Présenter la formatrice et poser les objectifs concrets de la formation. Ce module donne le cadre de ce que vous saurez faire à l'issue des deux heures : comprendre l'IA, configurer un usage conforme et prendre en main Claude.

legal family

Module 2 – Comprendre la technologie	Expliquer ce qu'est une IA générative, un LLM, un token et une fenêtre de contexte. Ces notions sont indispensables pour comprendre comment fonctionne Claude et éviter les erreurs d'usage courantes.
Module 3 – Pourquoi Claude ?	Présenter la famille de modèles Claude et leurs usages, identifier les points forts de Claude par rapport aux autres IA (raisonnement juridique, fidélité aux instructions) et connaître les limites à surveiller : hallucinations et confidentialité.
Module 4 – Le cadre applicable	Identifier les trois corps de règles encadrant l'usage de l'IA par l'avocat : secret professionnel, RGPD et AI Act. Connaître les recommandations du CNB et comprendre ce que signifie être déployeur au sens du règlement européen.
Module 5 – Confidentialité en pratique	Configurer Claude pour un usage conforme : choisir le bon forfait (Team ou Entreprise), désactiver l'entraînement sur ses données, et appliquer la pseudonymisation ou l'anonymisation avant toute soumission de document.
Module 6 – Bien prompter	Apprendre la structure en trois temps d'un prompt efficace (contexte, action, cadrage) et utiliser l'astuce de reformulation pour que Claude construise lui-même des prompts plus précis que ceux rédigés à la main.
Module 7 – Les principales fonctionnalités	Prendre en main les outils qui changent vraiment la donne : la fonction projet pour conserver le contexte d'un dossier, les connecteurs MCP Open Legi et Pappers pour les sources officielles, et les skills pour encoder le savoir-faire du cabinet.
Module 8 – Les réflexes déontologiques	Intégrer les bons réflexes de vérification systématique des outputs de l'IA. Ce module rappelle que l'IA produit un brouillon, jamais un acte, et que la responsabilité de l'avocat reste pleine et entière.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	Vidéos pédagogiques animées par une avocate praticienne. Études de cas inspirées de situations réelles d'avocats. Comparaison des différentes structures d'exercice. Quiz de validation des connaissances. Outils méthodologiques directement applicables dans la pratique professionnelle.
------------------------------	---

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?	Avocats
--	---------